

La 2 C'est la classe

Vive les conscrits !
29 - 30 avril & 1er mai



C'est la classe !
CHESSY



CHESSY
— les Mines —



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassisiens,

■ La cinquième vague de pandémie du mois de janvier n'a pas épargné le personnel communal et nous avons eu des difficultés à assurer les activités périscolaires et l'accueil à la cantine, ainsi que l'accueil à la mairie, malgré l'investissement et la souplesse des personnels communaux et des élus. Je les remercie sincèrement.

■ Le 25 janvier, j'ai rencontré Madame Clothilde BOUCHER, adjointe au directeur de la Poste, qui m'a présenté les projets futurs relatifs au bureau de poste de notre commune. Les maisons de services au public sont supprimées à compter du 1er janvier 2022 et sont remplacées par les points France Services, dont notre centre de proximité devrait se trouver au Val-D'Oingt. Par conséquent, le bureau de poste de Chessy redevient un bureau de poste classique. Notre agence postale a reçu, en moyenne en 2020, 39 clients par jour, en 2021 la fréquentation est passée à 33 clients en moyenne journalière. Par conséquent, la direction de la poste souhaite revoir le fonctionnement de notre agence postale. Deux solutions semblent envisageables. La première consisterait à un maintien de l'agence avec une adaptation des horaires d'ouverture qui passeraient de 24 heures hebdomadaires à 12 à 15 heures ; cette solution a un avantage : le maintien du distributeur automatique de billets. La deuxième serait de mutualiser les services postaux, soit avec les services de la Mairie, soit avec un commerçant, ce qui entraînerait la disparition du distributeur de billets. J'ai indiqué à Madame BOUCHER que je préférerais la première solution. Ce point a été évoqué lors de notre dernier conseil municipal.

■ La commune est sollicitée pour des projets immobiliers conséquents, notamment dans le centre bourg, rue des Marais, route de Belleville. Les promoteurs sont reçus par Luc PIERRON, adjoint en charge de l'urbanisme, et moi-même. Si l'ensemble des projets aboutissait, cela représenterait une cinquantaine de logements. Nous sommes très vigilants quant au respect des prescriptions et du règlement du PLU, ainsi que des préconisations des ABF, afin de préserver notre cadre de vie, limiter le nombre de logements et permettre à des Cassisiens d'accéder à des logements abordables.

■ En ce qui concerne le boulodrome, nous allons entrer dans la phase de consultation des entreprises, les travaux devraient démarrer en avril pour se terminer au mois de septembre au plus tard, sauf

marché infructueux. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80%.



■ Pour le projet de rénovation et d'agrandissement du centre technique, nous entrons dans la phase d'avant-projet. Les travaux devraient démarrer fin juin début juillet pour se terminer au plus tard en février 2023. Nous avons obtenu à ce jour 137.000€ de subventions pour un montant total des travaux de 370.000€. Nous attendons, ici aussi, la décision du Conseil Régional.

■ Nos agents techniques ont entièrement rénové les locaux du club de l'amitié (électricité, peinture, plomberie, parquets...). Merci à eux, grâce à leur travail, nous économisons de l'argent sur les budgets.

■ Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées porte plusieurs projets visant à atteindre les objectifs environnementaux fixés au niveau mondial, européen et national. Ce plan se traduit par plusieurs actions bénéficiant d'aides financières :

- Les diagnostics énergétiques des bâtiments publics : le conseil municipal propose de réaliser ce diagnostic pour quatre bâtiments communaux, la Mairie, l'école publique, la salle des fêtes et la gare.
- Le suivi et l'optimisation des consommations des bâtiments : En réponse aux besoins exprimés

par les collectivités territoriales, le dispositif de suivi et d'optimisation proposé par l'ALTE 69 repose sur deux leviers, l'accès à une plateforme de gestion énergétique administrée par l'ALTE 69 et l'expertise, en cas de besoin d'un économiste de flux mutualisé. Un des principaux objectifs de ce dispositif est la mise en place d'actions d'optimisation des performances énergétiques des bâtiments. Les relevés des consommations se font via des objets connectés existants, comme le compteur LINKIE, ou à créer. Les coûts d'investissement, au départ, se montent à quelques centaines d'euros pour l'accès à la plateforme et les équipements connectés par bâtiment. Le coût de fonctionnement annuel par bâtiment est de 100 à 150 €. Ce dispositif pourrait concerner 6 bâtiments communaux, la Mairie, l'école publique, la salle des fêtes, le boulodrome, le complexe sportif et la gare.

- L'alimentation circulaire : l'objet de ce dispositif est de proposer dans nos restaurants communaux et communautaires une alimentation de proximité et de qualité. Mesdames Gaëlle LEGLISE et Aurélie LACOMBE se sont proposées pour être référentes et participer aux travaux communautaires.
- La mobilité : la communauté de communes doit élaborer un plan de mobilité afin de définir les enjeux et les besoins de notre territoire. Ce plan complètera ceux réalisés par le SCOT, le SYTRAL Madame Gaëlle LEGLISE est référente et participera aux travaux communautaires.
- Le renouvellement des compteurs d'eau avance sûrement, nous en sommes actuellement à ¾ de compteurs changés.

Je vous souhaite une belle fin d'hiver et un bon début de printemps.

Thierry Padilla
Maire

AVIS DE MAIRIE

LES HAIES

■ **LA DISTANCE MINIMUM** à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

LES DÉCHETS VERTS

■ LE BRULAGE EST INTERDIT

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épiluchures de fruits et légumes

À savoir : les déchets verts font partie des biodéchets.



■ QUE FAIRE DE SES DÉCHETS VERTS ?

Il est possible :

- De les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- De les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective)

Il est interdit :

- De les brûler à l'air libre
- De les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.





CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2022

■ 1. CRÉATION POSTE PERMANENT AGENT TECHNIQUE

Le Maire propose :

- de créer un poste permanent d'agent technique polyvalent, chargé de mission « distribution du bulletin municipal », au titre de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,
- de décider que ce poste est un poste à temps non complet, à raison de 6 distributions au moins par an,
- de publier la déclaration de vacance d'emploi,
- de mettre à jour le tableau des effectifs.

Validé à l'unanimité.

■ 2. CRÉATION POSTE PERMANENT AGENT ADMINISTRATIF

Le Maire propose:

- de créer un poste permanent d'agent administratif, chargé de mission budget/finances, au titre de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,
- de décider que ce poste est un poste à temps non complet, rémunéré aux heures effectives, selon le besoin du service,
- de publier la déclaration de vacance d'emploi,
- de mettre à jour le tableau des effectifs.

Validé à l'unanimité.

■ 3 INFORMATIONS DIVERSES

• La collectivité a procédé au recrutement d'un agent technique polyvalent contractuel suite à la mutation externe d'un agent titulaire. Les candidatures reçues suite à la publication du poste ont été étudiées avec soin courant décembre (4 entretiens). Aucun agent titulaire n'ayant été retenu, nous avons proposé un contrat d'un an à Monsieur Arnaud DUMAS, à compter du 3 janvier 2022, qui effectuera son premier mois en binôme avec Monsieur Laurent MONTVERNAY, agent muté au 1er février 2022 sur la commune de Châtillon d'Azergues.

• Obligation d'installation de défibrillateur : à compter du 1er janvier 2022, certains ERP de catégorie 5 ont l'obligation de s'équiper en termes de DAE (défibrillateur automatisé externe). Il s'agit des structures d'accueil pour personnes âgées, pour personnes handicapées, les établissements de soin, les gares, les hôtels-restaurants d'altitude, les refuges de montagne, les établissements sportifs clos ou couverts ainsi que les salles polyvalentes sportives. J'ai été contacté à ce titre par Monsieur Thierry GERVAIS, président du T3C.

Pour rappel, l'obligation pour les ERP de catégorie 1

à 3 était fixée au 1er janvier 2020 et pour les ERP de catégorie 4 au 1er janvier 2021.

Après discussion avec l'ensemble des conseillers municipaux, il est décidé de procéder à l'installation de 4 défibrillateurs au sein de la commune (Mairie, Salle des fêtes, école publique et stade municipal).

• Hôtel de la Gare : le 22 décembre, j'ai rencontré le nouveau propriétaire qui m'a informé avoir essayé de trouver un restaurateur pour reprendre l'ancienne activité. Cependant, la mise aux normes de la cuisine a effrayé les actuels repreneurs. Il nous propose d'accueillir un autre commerce, comme par exemple un cabinet médical. Il revendrait donc la licence IV. Il est également discuté de la faisabilité d'accueillir l'école privée pour le repas du midi.

• Un groupe de travail pour le renouvellement du parc informatique de la mairie est créé.

• A ce jour, 50 % des nouveaux compteurs radio-relevé ont été installés au sein de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2022

■ RAPPORT DU MAIRE AU TITRE DE SA DELEGATION

■ Devenir du bureau de poste :

Le 25 janvier, monsieur le Maire a rencontré madame BOUCHER Clothilde, adjointe au directeur de la Poste, qui lui a présenté les projets futurs relatifs au bureau de poste de notre commune. Les maisons de services au public sont supprimées à compter du 1er janvier 2022 et sont remplacées par les points France Services, dont notre centre de proximité devrait se trouver au Val-D'Oingt. Par conséquent, le bureau de poste de Chessy redevient un bureau de poste classique. Notre agence postale a reçu en moyenne en 2020 39 clients par jour, en 2021 la fréquentation est passée à 33 clients en moyenne journalière. Par conséquent, la direction de la poste souhaite revoir le fonctionnement de notre agence postale. Deux solutions semblent envisageables. La première consisterait à un maintien de l'agence avec une adaptation des horaires d'ouverture qui passeraient de 24 heures hebdomadaires à 12 à 15 heures ; cette solution a un avantage le maintien du distributeur automatique de billets. La deuxième serait de mutualiser les services postaux, soit avec les services de la Mairie, soit avec un commerçant, ce qui entraînerait la disparition du distributeur de billets.

■ **Projet éolien :**

Pour répondre aux objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie et atteindre ses objectifs éoliens programmés, l'Etat a demandé à chaque territoire d'élaborer une cartographie régionale des enjeux au regard du développement des projets éoliens, qui permettra aux élus d'avoir en leur possession des éléments factuels pour répondre aux nombreuses sollicitations des opérateurs concernés. Cette étude prend en compte les enjeux paysagers, culturel et historiques, la biodiversité, les usages de l'espace par les activités humaines. Ces enjeux se traduisent par une cartographie classant les sites en 4 classes : Les enjeux rédhibitoires qui interdisent l'implantation d'éoliennes, les enjeux forts, les enjeux moyens et les enjeux à considérer.

Il est à souligner que cette étude ne concerne que les éoliennes d'une hauteur supérieure ou égale à 50 mètres.

La commune de Chessy Les Mines n'est pas en possibilité, au regard de cette étude, d'accueillir de tels équipements.

■ **Projets immobiliers :**

La commune est sollicitée pour des projets immobiliers conséquents, notamment dans le centre bourg, rue des Marais, route de Belleville. Les promoteurs sont reçus par Luc PIERRON, adjoint en charge de l'urbanisme, et moi-même. Si l'ensemble des projets aboutissait, cela représenterait une cinquantaine de logements. Nous sommes très vigilants quant au respect des prescriptions et du règlement du PLU, ainsi que des préconisations des ABF.

■ **Environnement :**

Dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET), la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées porte plusieurs projets visant à atteindre les objectifs environnementaux fixés au niveau mondial, européen et national. Ce plan se traduit par plusieurs actions bénéficiant d'aides financières :

- Les diagnostics énergétiques des bâtiments publics : monsieur le Maire propose de réaliser ce diagnostic pour quatre bâtiments communaux, la Mairie, l'école publique, la salle des fêtes et la gare.

- Le suivi et l'optimisation des consommations des bâtiments : En réponse aux besoins exprimés par les collectivités territoriales, le dispositif de suivi et d'optimisation proposé par l'ALTE 69 repose sur deux leviers, l'accès à une plateforme de gestion énergétique administrée par l'ALTE 69 et l'expertise, en cas de besoin d'un économiste de flux mutualisé. Un des principaux objectifs de ce dispositif est la mise en place d'actions d'optimisation des performances énergétiques des bâtiments. Les

relevés des consommations se fait via des objets connectés existants, comme le compteur LINKIE, ou à créer. Les coûts d'investissement, au départ, se montent à quelques centaines d'euros pour l'accès à la plateforme et les équipements connectés par bâtiment. Le coût de fonctionnement annuel par bâtiment est de 100 à 150 €. Ce dispositif pourrait concerner 6 bâtiments communaux, la Mairie, l'école publique, la salle des fêtes, le boulodrome, le complexe sportif et la gare.

- L'alimentation circulaire : l'objet de ce dispositif est de proposer dans nos restaurants communaux et communautaires une alimentation de proximité et de qualité. Il faut désigner un référent qui participera aux travaux communautaires. Madame Gaëlle LEGLISE est désignée comme référente titulaire et Madame Aurélie LACOMBE comme référente suppléante.

- La mobilité : la communauté de communes doit élaborer un plan de mobilité afin de définir les enjeux et les besoins de notre territoire. Ce plan complètera ceux réalisés par le SCOT, le SYTRAL Madame Gaëlle LEGLISE, déjà référente, participera aux travaux communautaires.

■ **PLAN DE RELANCE LOGEMENT**

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a mis en place une aide à la relance de la construction durable destinée aux communes qui favorisent la production de logements au sein de projets de construction économes en foncier. Cette aide financière vise à accompagner les communes financièrement dans l'adaptation des équipements nécessaires à l'accueil de ces nouveaux habitants.

Ce plan de relance est ciblé sur les communes tendues en termes de logement (zones A et B1), ce qui est le cas de notre village, C'est pourquoi, il nous est proposé de signer un contrat de relance du logement entre l'Etat, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et notre commune.

Ce contrat précise pour chacune des communes éligibles, un objectif de production de logements. Pour Chessy, l'objectif est fixé à trois logements. Les logements éligibles sont ceux autorisés entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022 pour des projets d'au moins deux logements dépassant le seuil de densité de 0.8. Notre commune atteindra facilement l'objectif de trois logements, notamment avec le projet de la « maison Perrier ».

Le montant de l'aide est fixé à 1500.00 euros par logement, dans la limite de dépassement de 10% de l'objectif fixé. Nous serons donc en mesure de percevoir une aide d'un montant de 4500.00 euros Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à signer le Contrat de Relance Logement proposé par l'Etat.



CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

■ AUTORISATION DE PASSATION ET SIGNATURE DE MARCHÉ DE TRAVAUX – RÉNOVATION DU BOULODROME

Par délibération en date du 26 mai 2020, le conseil municipal avait décidé d'autoriser le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, dès lors que les crédits sont inscrits au budget.

Le projet de rénovation du centre technique n'ayant pas été inscrit au budget primitif 2021, après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à lancer une consultation en procédure adaptée d'autoriser le Maire à prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ce marché d'inscrire les dépenses liées à ce marché au BP communal 2022

■ AUTORISATION DE PASSATION ET SIGNATURE DE MARCHÉ DE TRAVAUX – RÉNOVATION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Par délibération en date du 26 mai 2020, le conseil municipal avait décidé d'autoriser le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, dès lors que les crédits sont inscrits

■ PROJET PLACE CENTRALE

La municipalité a mis en oeuvre un projet de réaménagement de la Place Centrale de notre village. Voici quelques informations que nous souhaitons porter à votre connaissance, ainsi que l'avancement du projet.

Qui est concerné ?

Ce projet concerne tous les acteurs de notre vie locale : habitants, commerçants, associations, toutes ces personnes participent à la vie du village et chacun doit pouvoir profiter et vivre pleinement cet espace.

Pourquoi ? Dans quel but ?

Les volontés initiales de ce projet sont les suivantes :

- Une place fermée avec des barrières fixes et amovibles (pour les accès aux garages des riverains, le marché du vendredi ou tout autre événement).
- Une place sécurisée pour le bon déroulement des événements.
- Une place pour que des activités socio-culturelles puissent s'y dérouler et attirer du monde au

au budget.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer une consultation en procédure adaptée, d'autoriser le Maire à prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ce marché, d'inscrire les dépenses liées à ce marché au BP communal 2022

■ Ehpad Jean Borel

Par courrier reçu en janvier, l'amicale des familles de résidents de l'EHPAD Jean Borel sollicite la commune pour une subvention.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser la somme de 100 € à l'amicale des familles de résidents de l'EHPAD Jean Borel

■ Club de l'amitié

Le club de l'amitié a déposé une demande subvention au titre de l'année 2022.

Pour rappel, la dernière subvention versée au club de l'amitié était de 600 € en 2020.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser la somme de 600 € au club de l'amitié pour 2022

■ La commission vie associative et culturelle/ Enfance rappelle que le règlement de la salle des fêtes s'applique à tous, sans exception.

village ce qui permettra, entre autre, de développer l'attractivité des commerces.

- A l'intérieur, une zone paysagère, éventuellement modulable avec du mobilier urbain pour pouvoir y passer du temps, en toute convivialité.

Travaux réalisés :

- Installation de barrières, amovibles, pour la fermeture de l'espace.
- Réorganisation du stationnement.

Et la suite ?

Plusieurs projets sont en cours de réalisation : déplacement de la place pour personne à mobilité réduite vers l'église, aménagement modulable, signalétique du village, fléchage des commerces, installation d'un raccordement électrique ...

Comment réserver la place centrale ?

N'hésitez pas à envoyer votre demande de réservation de la place par mail à :

place.centrale@chessy69.fr.

La commission des élus étudiera votre demande rapidement.

STATIONNEMENT

Nous avons bien compris que la modification du parking était la principale préoccupation de certains d'entre vous.

Il est nécessaire de rappeler l'état des lieux des places de parking dans le village :

■ **AVANT les modifications des places sur la place centrale, nous avons :**

- des places blanches,
- 5 places bleues, place Centrale,
- 37 places bleues, route de la vallée,
- 1 place à mobilité réduite devant le Vival (restée en l'état),
- 4 places blanches arrêt-minute.

■ **Depuis cet été, nous avons :**

- supprimé 4 places, la place centrale
- rajouté 9 places rouges arrêt-minute
- rajouté 18 places, route de la vallée côté Châtillon
- transformé 5 places aux abords des commerces de bleu en blanc (qui peuvent être amenée à devenir places rouges).

CONCRÈTEMENT :

Cela a permis de désengorger le parking de la salle des fêtes et donc libérer du parking pour les commerces.

Les places rouges sont destinées à des stationnements de courtes durées, elles favorisent l'activité des commerçants ; en évitant que des voitures « ventouses » ne restent trop longtemps au même endroit en centre bourg.

Ces places rouges fonctionnent, en étant «libérées» plus rapidement elles permettent à nos visiteurs, un stationnement plus facile.

Un groupe de travail a été créé sur ces sujets, composés d'élus et de 4 représentants des commerçants. Des rencontres ont été organisées, le projet avance !



A Chessy, tous les stationnements sont gratuits :)

POUR UN ARRÊT DE COURTE DURÉE : J'UTILISE LES PLACES ROUGES !

Les stationnements de longue durée se font sur les autres places, les parkings de la salle des fêtes, des pompiers

POURQUOI ?

FAVORISER le commerce de proximité, les professions médicales et paramédicales...
 FACILITER le stationnement des habitants du centre bourg.
 SIMPLIFIER la vie des Cassisiens.



VIE MUNICIPALE

■ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

L'élection du président de la République se déroulera :
Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour,
Le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Nouvelles règles pour les procurations de vote :

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration.

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à l'électeur de son choix même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à sa place (mandataire) devra voter dans le bureau de vote du mandant.

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

■ Comment faire la procuration ?

En ligne avec le téléservice MaProcuracion. Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une

référence d'enregistrement « Maprocuracion ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit) ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité.

Avec le formulaire disponible sur internet. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité.

Avec le formulaire Cerfa n°12668*03 rempli sur place au commissariat (où qu'il soit), à la gendarmerie (où qu'elle soit), au tribunal dont dépend votre domicile ou lieu de travail ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité.

**RETROUVEZ LES INFORMATIONS LIÉES AU VOTE PAR PROCURATION
SUR WWW.SERVICE-PUBLIC.FR**



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Ca bouge au CME DE CHESSY LES MINES !

De nombreux projets sont en cours et à venir, ils prennent forme !

Des projets qui concernent les jeunes élus :

- Une intervention de l'association CERA et CAETERA, association d'apiculteurs amateurs qui a donné une mini conférence à nos jeunes élus sur le monde des abeilles et la biodiversité. Ils ont pu voir une ruche et son intérieur, un petit film sur la vie des abeilles, avoir de nombreuses explications sur l'organisation d'une ruche. Cette intervention s'est terminée par une dégustation de 3 miels différents pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

- Nos jeunes élus partiront le samedi 19 mars après midi pour une visite de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Oingt où sont prévus 3 ateliers :

- Présentation des véhicules d'intervention (fichier des véhicules volés, fichier des personnes/CNI/permis de conduire, liaison véhicule avec autres instances,...)
- Présentation de l'identification criminelle (empreintes digitales, palmaires, les relevés et utilisation lors des cambriolages et vols sur voitures...)
- Présentation de la cyber criminalité : Les risques des réseaux sociaux et ses dérives, le cyberharcèlement, la prévention sur l'outil informatique...).

- Ils partiront également pour un voyage à PARIS le mercredi 18 mai 2022, visiter le Panthéon et les Invalides dans le cadre de leur démarche citoyenne

MAIS IL Y A DES PROJETS POUR TOUS AUSSI !!

A noter dans vos tablettes :

- **DIMANCHE 20 MARS À 10H CARNAVAL** départ à 10H00 devant la mairie de Chessy les mines pour un défilé costumé ! Nous suivrons M. CARNAVAL jusqu'à la place devant la caserne des pompiers pour dire au revoir à l'hiver et bonjour au printemps en brûlant M. CARNAVAL. Une buvette sera organisée et tous les bénéfices seront reversés à une association caritative du choix des jeunes élus. Mettez vos habits les plus colorés et venez défiler joyeusement au son de musiques entraînantes !

■ LUNDI 18 AVRIL DE 9H30 À 11H : CHASSE AUX ŒUFS DANS NOTRE BEAU VILLAGE !

- . Limite d'âge pour participer : Enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents
- . Objets à chercher : 50 œufs frais, 150 œufs chocolat et 2 ou 3 cailloux colorés qui donneront droit à une récompense spéciale et 1 œuf surprise !

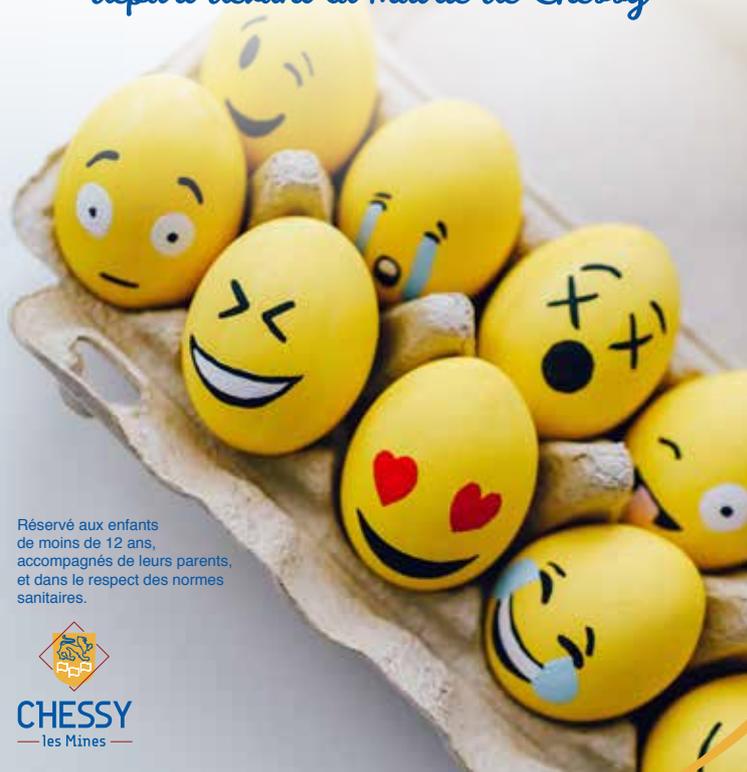
Nous communiquerons plus largement sur les conditions de participation : au niveau des écoles et avec des affiches qui seront disposées chez nos commerçants.

Mais notez d'ores et déjà les différentes dates !

Chasse aux œufs

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants

Lundi 18 avril de 9h30 à 11h
départ devant la mairie de Chessy



Réservé aux enfants de moins de 12 ans, accompagnés de leurs parents, et dans le respect des normes sanitaires.



CHESSY
— les Mines —



VIE LOCALE

NOTRE VIE ÉCONOMIQUE EST DYNAMIQUE, VALORISONS -LA !

■ La commune de Chessy-les-Mines souhaite engager une démarche pour valoriser l'économie de notre territoire.

■ Un courrier a été transmis à tous les chefs d'entreprises, Artisans, Agriculteurs, Commerçants, Entrepreneurs, Professions libérales, Cassissiens, Cassissiennes.

■ Nous avons recensé plus d'une centaine d'acteurs économiques sur Chessy !

La diversité des formes d'activité souligne l'attractivité de la commune.

■ Dans le contexte actuel délicat, nous souhaitons les soutenir, relayer les informations utiles, valoriser tous ces entrepreneurs.

■ Dans un premier temps, nous avons entrepris un recensement.

■ *Ainsi, si vous êtes un acteur économique cassissiens et que vous n'avez pas reçu de document de notre part, nous vous remercions de nous transmettre vos coordonnées par mail sur chessy.infos@gmail.com.*

Nous reprendrons contact avec vous très rapidement.

La commission vie économique.

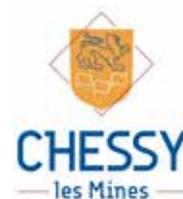


CHEFS D'ENTREPRISES,
ARTISANS, AGRICULTEURS,
COMMERÇANTS,
ENTREPRENEURS,
PROFESSIONS LIBÉRALES
CASSISSIENS &
CASSISSIENNES.

**Vous n'avez pas reçu de document de notre part ?
Merci de nous transmettre vos coordonnées par mail sur chessy.infos@gmail.com**



LA COMMISSION
VIE ÉCONOMIQUE



MFR DE CHESSY LES MINES PORTES OUVERTES LE SAMEDI 5 MARS

■ Fondée en 1963 La Maison Familiale Rurale de Chessy les Mines fait sa première rentrée avec seulement 38 élèves. Comptant aujourd'hui plus de 200 élèves, celle-ci accompagne les jeunes comme les adultes tout au long de leurs formations de la Seconde au BTS.

■ Située à 20 Kilomètres de Lyon et 13 Kilomètres de Villefranche, notre établissement propose des formations en alternance pour tous, accessibles aussi bien aux jeunes souhaitant découvrir et insérer le monde du travail qu'aux adultes recherchant à se perfectionner ou changer de voie professionnelle. POEC Arboriculture et maraichage, CS Collaborateur du Concepteur Paysagiste

■ La seconde générale et technologique accueille les élèves de 3ème ou de 2nde, souhaitant se réorienter, en proposant 18 semaines de stage, leur permettant de réfléchir à leur orientation.

■ Le BAC Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant permet d'acquérir, à l'issue d'une classe de seconde, une culture scientifique et technologique à travers l'une des deux spécialités proposées ; aménagement et valorisation des espèces ou productions animales et végétales.

■ Le BTS Aménagement Paysager, réalisé en 2 ans, est accessible pour toutes personnes amoureuses des végétaux et des paysages harmonieux. ;

■ Une équipe pédagogique chaleureuse et à l'écoute sera vous accompagner et adapter votre parcours de formation en fonction de vos besoins.

■ N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre site, nos réseaux sociaux ou nous contacter directement pour toutes questions et découvrir plus en détail la MFR de Chessy.

INFOS

■ MFR DE CHESSY
68 Avenue de la Gare 69380 CHESSY
tel. 04 78 43 93 94
www.mfr-chessy.fr



PLACE CENTRALE

**ASSOCIATIONS
ARTISANS
ENTREPRENEURS
ARTISTES
COMMERCANTS ...**

Cette place est la votre ! Idéalement
situé en plein centre de chessy, lieu
de passage et de vie commerçante !

Vous souhaitez organiser un évènement, une
vente à emporter, une buvette; présenter vos
talents, votre savoir-faire...

vous pouvez utiliser cet espace :
renseignement par mail sur :

PLACE.CENTRALE@CHESSY69.FR



VIE ÉCO

Chefs d'entreprises, Artisans, Agriculteurs, Commerçants, Entrepreneurs, Professions libérales : vous faites partie des acteurs économiques de notre territoire : pour le prochain bulletin de début mars, transmettez vos articles **avant le 15 février** à chessy-infos@chessy69.fr

ISABELLE COQUARD - ARTISAN TAPISSIER

■ Installée à Chessy, dans le village où ma belle-famille a ses racines depuis des générations, c'est important pour moi d'être un artisan de proximité



■ Nous sommes tous attachés à des meubles de famille, chargés de souvenirs et d'histoire. Pourquoi jeter alors que l'on peut réparer et restaurer !

Cette restauration permettra aussi parfois de moderniser et égayer des meubles démodés pour qu'ils s'intègrent à un environnement plus moderne.

■ Pour moi être artisan c'est du concret, c'est donner une seconde vie aux objets qu'on croyait perdus et travailler avec mes mains. C'est travailler avec des matériaux naturels utilisés depuis des siècles par les tapissiers, mais aussi s'ouvrir à la modernité en utilisant de la mousse.

■ J'ai un large choix de tissus à vous proposer avec lesquels nous pourrions réfléchir ensemble afin de les harmoniser au mieux avec votre intérieur.

■ N'hésitez pas à me contacter pour évaluer vos besoins de restauration et vous conseiller. Vous pouvez d'ores et déjà vous faire une idée de mon travail en consultant ma page Facebook ou mon compte Instagram (Isabelle_Coquard_Tapissier).

INFOS

■ Isabelle Coquard
Artisan tapissier
454 route du Breuil
69380 CHESSY
coquard.tapissier@gmail.com



MICHEL GLAPA - NATUROPATHE IRIDOLOGUE

■ Ouverture d'un cabinet de naturopathie/iridologie et énergétique au 159 route de la vallée à Chessy.

Michael Glapa, naturopathe iridologue et formateur à l'école de Naturopathie de Lyon, vous reçoit sur RDV uniquement au 06.80.02.83.84.



■ Pour plus d'informations consulter le site internet : naturopathe-iridologue-lyon.com

ANTHONY PONTILLOP - ÉLECTRICIEN

■ Sapeur pompier professionnel, Anthony PONTILLO, en reconversion dans le domaine de l'électricité, a créé une auto-entreprise sur CHESSY **PONTELEC69**.

Anthony PONTILLO habite chessy depuis 2 ans, et vous propose :

- Son sérieux dans le respect des normes d'aujourd'hui.
- Ses nombreuses compétences dans le bâtiment, qui peuvent être un plus pour ses clients.



INFOS

■ Anthony Pontillo
Electricien
06 50 95 73 79
pontelec69@gmail.com

PLACE CENTRALE :

MARCHÉ CHESSY

TOUS LES VENDREDIS
DE 15H À 18H30

Des producteurs locaux,
des produits frais et de
saison !
Fruits, légumes, fromages ...

MARIE MINARD

MM ADMIN SOLUTIONS



■ Gestionnaire administrative, commerciale et RH indépendante, j'interviens pour les artisans, professions libérales, commerçants, associations ou encore les TPE et PME pour leurs besoins ponctuels ou réguliers dans les tâches de gestion administrative, commerciale, financière et RH ainsi que le management, qu'il est compliqué d'accomplir faute de temps et/ou de compétences.

■ Sur site ou à distance, sans engagement de durée et sans charges !

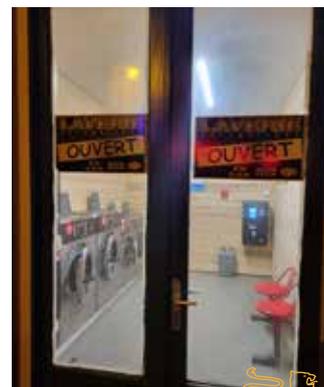
■ Vous souhaitez déléguer ou externaliser votre gestion administrative ou une partie de votre secrétariat ? Je vous propose de mettre à votre disposition mes compétences selon vos besoins. N'hésitez plus et contactez moi.

INFOS

■ Marie MINARD - My Admin Solutions
Infos : <https://mm-admin-solutions.hubside.fr>
Contact : marie.minard@mmadminsolutions.fr
Tel. 06 48 07 87 16

LAVERIE ROUTE DE LA VALLÉE

- Ouverture 7/7 de 7h à 20h
- Tarifs machine à laver (2)
 - 7,5 kg - 5€
 - 14kg - 7,5€
 - 18kg - 9€
- Tarifs sèche linge (2)
 - 14kg - 1€ les 8 minutes



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles avant le 15 février
à chessy-infos@chessy69.fr



C'est la classe ! CHESSY

OYEZ OYEZ CASSISIENS & CASSISIENNES !

■ La date de notre traditionnelle fête des conscrits prévue pour le week-end du 29,30 avril et 1er mai approche à grand pas !

En attendant, voici encore quelques dates à retenir :

LE 5 MARS À 14H : RÉUNION DES 10 ANS

Réunion pour organiser les festivités de nos petits conscrits les 10ans.

Parents, enfants, une équipe sympa et dynamique sera au rendez-vous pour vous accueillir alors venez nombreux !

LE 19 MARS SUR LE VILLAGE : GRANDE VENTE TRADITIONNELLE DES BRIOCHES

Au profit de la classe en 2 !

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues alors soyez au rendez-vous !

■ Puis pour le début des festivités, rendez vous :

AMICALE BOULE DE CHESSY

■ Le nouveau président est JEAN DEBILLY et plus Fred BEDIN.

■ Notre activité : LA BOULE LYONNAISE

■ Le boulodrome est ouvert aux licenciés et membres honoraires le lundi, mercredi, vendredi après-midi à partir de 15h et le samedi matin.

■ Vous êtes tous les bienvenus, pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Gérome : geromelescure505@gmail.com

Manu : em@vivaservices.fr

Un super accueil vous sera réservé pour la découverte de cette activité.

VENREDI 29 AVRIL DÈS 19H30 :

pour le défilé humoristique suivi d'un bal tenu par l'unique classe en 3.

DIMANCHE 1ER MAI :

Au matin pour la séance photo.

S'en suivra le défilé, la vague vers 11h, le vin d'honneur, et enfin le banquet et ses dernières festivités de soirée.

Un beau Week end en perspective s'annonce donc !
Par ailleurs, l'ensemble de la classe en 2 profite du



Chessy infos pour remercier toutes les personnes venues à la manifestation «rougaille saucisses» organisée le 6 février dernier, témoignage d'une chaleur humaine qui nous a tant manqué en cette période de pandémie.

Si vous avez besoin d'un renseignement voici l'adresse mail de la classe :
laclasseendeuxchessy@gmail.com.

Et n'oubliez pas, la **2** c'est **la** classe, alors à bientôt!!!

HELLO LES CLASSARDS DE LA 3 !

■ Dans un an, c'est notre tour ! Venez nous rencontrer à l'occasion des classes de la 2 pour LEUR week-end du 29 avril au 1er mai.

■ Prochaine réunion le 25 mars en Salle AMAC à 19h30 : Tous les nouveaux sont les bienvenus à la 3 de Chessy.

Faites vous connaître : dbonnefoyla3@gmail.com



MINES DE LIENS



■ Conférence – Débat et ateliers pratiques sur le thème du « Zéro Déchet »

Nous sommes ravis de vous annoncer qu'après deux ans d'interruption, les conférences-débats de Mines de Liens vont enfin reprendre avec un sujet qui nous tient particulièrement à cœur :

« **LE ZÉRO DÉCHET** » **VENDREDI 25 MARS À 20H30**, salle de l'Esplanade de Châtillon.

Nous accueillerons Marie-Maguelone, spécialiste du sujet, qui nous donnera des trucs et astuces pour réduire nos déchets et mieux consommer.

■ Le lendemain samedi, à l'occasion de notre atelier RéCré (pour apprendre et se faire aider à réparer soi-même ses objets), nous vous proposerons des ateliers pour confectionner toutes sortes d'objets pratiques pour mettre au régime nos poubelles.

C'est libre et ouvert à tous, alors on vous attend : **ATELIER RÉCRÉ SAMEDI 26 MARS À PARTIR DE 9H**, toujours salle de l'Esplanade.

Toutes les informations sur www.minesdeliens.org

■ Atelier Jardin Partagé

Savez-vous que Mines de Liens vous propose de découvrir et de participer à la vie d'un Jardin Partagé extraordinaire !

En partenariat avec CAP Générations, nos jardiniers développent et explorent différentes techniques de cultures (comme la culture sur butte, la permaculture ou encore l'électroculture) sans intrant chimique, qui donnent une production de fruits et de légumes incroyable !

Même si l'on possède son propre jardin, tous les adhérents de notre association peuvent rejoindre le groupe du Jardin Partagé qui se réunit une fois par semaine, le samedi matin, pour apprendre et échanger dans une ambiance conviviale de partage.

L'ATELIER VA DÉMARRER SA SAISON PAR UNE RÉUNION LE MARDI 8 MARS CHEZ MONIQUE LAMALLE.

Pour tout renseignement : monique.lamalle@gmail.com ou 06.84.62.74.78



■ Les beaux jours approchent et voilà déjà le moment des nouveaux contrats « Printemps-Eté » avec les producteurs. Ils vont démarrer du 1er avril au 30 septembre 2022.

Une nouvelle productrice nous rejoint ; elle se nomme Julie Lièvre Morel et elle va nous proposer des petits fruits rouges (fraises, framboises, cassis....)

■ Nous allons organiser **LA FÊTE DES PRODUCTEURS LE JEUDI 9 JUIN DE 18H À 20H**, au stade de Chessy. Elle réunira ceux de l'AMAP et du Groupement d'Achat. Cette manifestation est ouverte au public, avec entrée libre, dégustation et ventes de produits, tombola.... Venez partager ce bon moment avec nous !

ASSISTANCE RADIO CHESSY

■ L'ARC a tenu son assemblée générale le 15 Janvier 2022.

L'AG s'est terminée au restaurant chez Mathilde à Chatillon d'azergues, autour d'un excellent repas.



L'année commence bien car nous avons de nombreuses assistances avec un mois d'avril complet.

Rallye, courses de vélo, conscrits et beaucoup d'autres assistances à venir.

Nous sommes toujours à la recherche d'adhérents. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.



INFOS

■ Tel. 06.60.12.18.52

mail : assistanceradiochessy@gmail.com

facebook : arcchessy



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles **avant le 15 février**
à chessy-infos@chessy69.fr

LES LAM(H) DU VAL D'AZERGUES

■ Les AMHE arrivent à CHESSY...

Nous avons eu le plaisir de participer à la fête du village le 18 septembre dernier, vous avez été nombreux à apprécier nos démonstrations en lien avec la période médiévale, elles nous semblent bien assorties au village de Chessy !



Venez vivre le combat médiéval autrement à Chessy ! Comment ? Grâce à notre projet !

■ Nous souhaitons vous faire partager notre passion et organiser des séances d'entraînements hebdomadaires à Chessy (sur le terrain de l'ancien camping).

Nous étudions et pratiquons notamment le combat Viking, le combat féodal (techniques de combat du XIe au XIIIe siècle) ainsi que l'épée longue (tradition germanique des XVe et XVIe siècles).

■ De quoi s'agit-il ?

Les Arts Martiaux Historiques Européens (AMHE) consistent en l'étude et la pratique de traditions martiales européennes tombées dans l'oubli.

Il s'agit de redonner vie à des techniques de combats, en utilisant des répliques d'armes de l'époque (simulateurs d'épées, de lances, boucliers...) tout en s'appuyant sur des sources historiques (traités, illustrations, peintures...) dans un cadre de pratique moderne et sécurisée.

C'est une pratique qui allie activité sportive (endurance, coordination...) et culturelle (recherches historiques...), qui apporte aussi beaucoup de confiance en soi.

■ Qui sommes-nous ?

Nous sommes quatre passionnés et nous venons de créer l'association «les Lam(h)es du val d'Azergues». Nous possédons déjà une solide expérience de la pratique des AMHE depuis plusieurs années et nous aimerions nous implanter à Chessy.

Mais cela ne peut se faire sans vous !

Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive et historique, hors des sentiers battus, faites-nous part de votre intérêt pour ce projet.

■ Contactez-nous et n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt, de vos questions ou de vos attentes, car nous comptons sur votre intérêt pour faire aboutir ce beau projet.

Dans l'attente de vous rencontrer et de pouvoir croiser le fer avec vous !

Benoît, Géraude, Jérémy et Frédéric



INFOS

Tel. 06.32.35.22.03 / 06.14.83.33.61

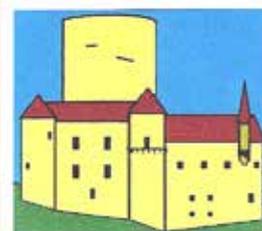
Mail : lamhesduvaldazergues@gmail.com

COMITÉ D'ENTRAÏDE

■ Malheureusement pour la deuxième année consécutive nous n'avons pas été en mesure d'organiser le banquet en l'honneur de nos « Aînés », la fête sera encore plus belle en décembre 2022 pour les 60 ans d'existence du Comité d'Entraide !

■ Nous espérons pouvoir organiser notre **CONCOURS DE BELOTE LE SAMEDI 26 MARS** si toutes les restrictions sanitaires sont enfin levées à cette date, en particulier le port du masque.

Si ce n'était pas le cas il nous faudra alors attendre le mois de mai pour notre vide grenier en plein air afin de renouer avec nos manifestations.



Comité d'Entraide

MÉDIATHÈQUE CHESSY CHATILLON

■ Toutes nos animations sont gratuites et ouvertes à tous, donc aussi aux non-adhérents à la médiathèque, mais les places étant limitées la réservation est obligatoire.

■ Les contraintes sanitaires telles que pass, masque, distanciation ... sont appliquées en fonction de la réglementation en vigueur au moment de l'animation.

■ Cycle « La tête dans les étoiles » :

- Heure des grands (8 ans et +) : rendez-vous les mercredis 9 et 16 mars de 14h à 15h30, pour découvrir un conte et le mettre en scène.
- Heure des enfants (4-7 ans) : rendez-vous mercredi 23 mars de 10h à 11h30, pour des histoires et une activité manuelle autour de l'Espace.
- Les CM des écoles de Chessy viendront à la médiathèque pour une animation autour de l'astronomie.

■ Pour les adultes/ados :

- Atelier jeux d'écriture samedi 12 mars de 10h à 12h.
- Echange de coups de cœur avec le Club lecteurs mercredi 23 mars à partir de 19h.

Et bien sûr, en devenant adhérent à la médiathèque, vous pourrez emprunter jusqu'à 15 documents (livres, magazines, CD, DVD) pour 3 semaines, une œuvre de l'artothèque (peintures, sculptures, tableaux ...) pour 2 mois, et des ressources numériques en ligne (presse, livres, musique, films, formations aux langues ...).

INFOS

■ Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy
Place de la Poste - 69380 Châtillon d'Azergues
04 78 43 91 61

Tarifs pour les habitants de Châtillon et Chessy :
jeune : 2 €, adulte : 6 €, foyer : 10 €, pour 1 an.

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

Mardi 16h-18h30

Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30

Samedi 9h30-12h30

L'Heure des grands
Mercredis 9 et 16 mars à 14h
à la médiathèque !

Contes et activités +
pour les 8 ans et +

Gratuit sur
réservation

Médiathèque
Châtillon
Chessy
intercommunale

Place de la Poste - 69380 Châtillon - 04 78 43 91 61 - mediatheque@chatillondazergues.fr
<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Rencontre du Club lecteurs !
Mercredi 23 mars
à 19h00 à la médiathèque Châtillon Chessy

autour de vos coups de cœur !



Gratuit – pass demandé.

Respect de la réglementation sanitaire en vigueur à cette date



VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles **avant le 15 février**
à chessy-infos@chessy69.fr

SUD AZERGUES FOOTBALL

Du nouveau pour le SAF en ce début d'année 2022 !

■ ALBUM DU CLUB

Tout d'abord l'énorme succès rencontré par l'album du club.

Grâce à nos partenaires nous avons édité, pour chaque licenciés, un album à compléter par des vignettes représentant chaque joueur et dirigeant du club. Ces vignettes sont disponibles dans la boulangerie « les copains boulangers » à Chessy ainsi que dans les maisons de la presse de Châtillon et Lozanne. Une opération appréciée de tous, petits et grands, qui a permis de créer beaucoup d'échanges entre les parents et joueurs à la recherche des vignettes manquantes.

Le club remercie les commerçants, les licenciés et les amis du club qui ont participé à la réussite de l'événement.

■ EMPLOI CIVIQUE

Nous avons la chance de compter avec un nouvel emploi civique : Joris Goujon, 18 ans, qui s'apprête à intégrer STAPS.

Joris a pour mission principale l'encadrement des entraînements pour les catégories U7, U9 et U11 et la responsabilité de l'équipe U11-3.



■ PARTENARIAT

Dans le cadre de la découverte du sport et du football en particulier, le SAF a conclu un accord de partenariat avec l'école Saint Joseph de Chessy. Ainsi entre mars et avril, Guillaume (formation BMF) dispensera des séances de foot aux élèves de l'école. Objectifs : découverte du vocabulaire autour des éléments du terrain, environnement du club, rudiments de règles du jeu, esprit sportif, respect, fair-play...

■ Après un début de saison dans l'expectative, tous les voyants sont aux verts pour que cette deuxième partie de saison se déroule dans de meilleures conditions.

Ainsi plusieurs projets sont remis sur les rails: week-end en Ardèche pour les U11, notre stage de Pâques la semaine du 25 au 29 avril....

Mais en premier lieu, les championnats de nos équipes requièrent toute notre attention, notamment les seniors 1 qui ont un énorme challenge à réaliser pour assurer leur maintien en division 2, nous aurons besoin de tous nos supporters les jours de matchs...

INFOS

Retrouvez toutes les infos sur facebook et sur www.sudazerguesfootball.fr
Contact mail : contact@sudazerguesfootball.fr

RESTOS DU COEUR

■ La campagne d'hiver des Restos du Cœur 21/22 a démarré le 22/11/21 et se terminera le 13/03/22.

■ Le centre sera fermé du 14/03 au 20/03 pour les inscriptions «Campagne d'Été» qui débutera le 21/03 : tous les jeudis jusqu'à début Novembre 22 avec une fermeture du 1er au 21/08.

■ N'hésitez pas à venir aux Restos du Cœur pour une aide alimentaire ou pour une aide autre (vêtements, coiffure, santé, recherche d'emploi, cinéma et culture etc).

■ Nous effectuons une COLLECTE NATIONALE les 4 et 5 Mars 2022 dans nos magasins partenaires à l'Arbresle.

Cette collecte nous permet de distribuer tout l'été aux personnes dans le besoin qui sont de plus en plus nombreuses.

Merci aux différents partenaires et aussi à vous chers donateurs qui nous aident énormément et permettent



INFOS

Contact : ad69.larbresle@restosducoeur.org
TEL : 04 78 35 20 36

LA REFAISERIE

■ CÔTÉ BOUTIQUE :

C'est une boutique toute chamboulée que vous allez retrouver en ce début d'année !

Corinne, Jacqueline et Sylvie ont encore œuvré pour vous proposer de nouvelles créations. Merci à ces bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour promouvoir tous ces créateurs locaux.

- Walter Design : avec du bois de récupération, souvent du chêne de plus d'un siècle associé à du fer, il crée des meubles, lampes, objets de décoration.

- Bugnes : toute jeune styliste venue de Lyon et installée depuis peu à Chatillon qui crée à partir de tissus issus de vêtements ou coupons de récupération dans des recycleries, bobs et vêtements tendance...

- L'atelier sous l'éclipse : Yann fabrique des couteaux de cuisine de toute beauté, forgés par lui-même. Il les habille de bois exotiques venus dans les bagages d'amis faisant des voyages lointains, toute une histoire...

- Cat Cat : jeune retraitée plasticienne, Catherine nous a apporté ses masques peints sur tuiles et ses bonnes femmes en polystyrène, inspirée de NIKI de Saint Phalle. Des créations colorées et de qualité.

- Kélonii : qui aspire à éviter la consommation à tout va en proposant pour les tout-petits une collection de vêtements durables et modulables selon l'âge. Tout en coton bio, des tissus tendances et tout doux.

La Refaiserie vous propose aussi une belle gamme de tisanes, confitures de fraises, herbes aromatiques bio cultivées au Col des Sauvages par « Aux Saveurs Sauvages ». Goûtez, vous ne pourrez plus vous en passer. Et aussi des compositions en fleurs séchées, des bijoux Bohème à petits prix, des ponchos tricotés à la main en laine ou en coton. Brigitte Nézan peintre propose à la vente sa collection de tableaux « Autour du thé »....

Bref une visite s'impose, pour le plaisir, pour un cadeau pour vous, pour ceux que vous aimez !

Et en loupez pas notre **marché de fête des mères LE 22 MAI 2022 DE 10H/18H.**

■ CÔTÉ ATELIER

Comme toujours, tous les premiers samedis du mois, Céline et Najat vous proposent les ateliers couture pour les petits et les grands, débutants ou confirmés, avec ou sans machine. Venez vous essayer à la couture.

Anne, d'Anntrape'rêves propose des ateliers Macramé : bijoux, lustres en macramé, suspensions. Marianna varie ses ateliers et nous propose un atelier bien-être : autour d'un apéro partagé vous apprendrez à vous faire du bien, je crois que c'est d'actualité. Ne vous privez pas d'un bon moment de partage, vite appelez-la au 06 88 31 06 32.

■ CÔTÉ ASSO :

À la suite de son Assemblée générale de novembre 2021, LA REFAISERIE a le plaisir de vous annoncer la création de La ReFÊTErie :

La ReFÊTErie organisera une soirée chaque premier vendredi du mois de 19H à 23H réservée aux adhérents majeurs de l'Association LA REFAISERIE, (Adhésion possible sur place).

Voici, en résumé, le concept :

- Passer un moment de détente en toute décontraction et lâcher prise.
- Des grignotis et boissons (hors alcool forts), apportés par les participants, seront les bienvenus pour rendre ces soirées conviviales.
- Chaque soirée pourra être organisée autour d'un thème ou improvisée.
- Le thème de chaque soirée sera proposé et animé par un adhérent volontaire aidé par un membre de l'Association. (le binôme)
- Le binôme sera en charge d'organiser l'ouverture et la fermeture des locaux, ainsi que l'accueil des participants et le fil conducteur de la soirée.

Les festivités commenceront le vendredi 4 mars, organisées par Brigitte et Jean-Louis, sur le thème : LES JEUX DE MON ENFANCE.

NOUVEAU !!!

La Refaiserie organisera une exposition par trimestre dans l'espace atelier.

Toute personne ayant une activité artistique, peinture, photo, sculpture, collage, mais aussi musique, spectacle, représentation en tous genres peut postuler en remplissant un document qui peut être sollicité via le mail larefeterie@gmail.com. Vous recevrez les conditions d'exposition. Un jury étudiera les demandes et fera des propositions de dates si retenu.

LA REFAISERIE Programme de votre espace atelier
Mars 2022

Couture Enfant avec Céline Samedi 05 Mars 14h-16h30 : 25€ Réservation au 06.63.55.49.32	Couture Adulte Débutant et confirmé Avec Najat Samedi 05 Mars 09h-13h : 25€ Réservation au 06.48.29.41.89
Mangas - Dessins avec Céline Mardi 08 Mars 17h30-19h Mardi 22 Mars 17h30-19h Tarif : 22€ Réservation au 06.63.55.49.32	
Soirées apéro créatifs Bien-être avec Marianna De Root Des Sens • Jeu 03 Mars 19h-20h30 : Auto-massage et conseils pour prendre soin de soi Tarif : 25€ Réservation au 06 88 31 06 32	
Croquis avec Clémentine de Poompompitout • Vendredi 11 Mars 19h-20h30 : Venez croquer sous les conseils de Clémentine. Participation libre Réservation au 06 84 97 65 86	
Céramique avec Margot de Comme un Narcisse • Vendredi 18 Mars 19h-21h : Création au choix pot à fleur, tasses, bols Tarif : 35€ Réservation au 06 24 31 52 09	
Macramé - Bijoux avec Anne d'Ann'trape rêves Samedi 19 Mars 14h-16h : Dessous de plats, tasses, pot 30 € Réservation au 06 85 79 85 76	
Cosmétiques naturels avec Marianna de Root des Sens Samedi 23 Mars 14h-16h : Fabrication des cosmétiques (ado-enfant) 25€ Réservation au 06 88 31 06 32	

Four participer aux ateliers : Adhésion, 5€ (individuelle) / 12€ (famille de 2 personnes)

Lieu des ateliers La Refaiserie, 88 route de Lantilly 69280 Chessy
Pour les inscriptions, merci de contacter directement chaque intervenant

VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles **avant le 15 février**
à chessy-infos@chessy69.fr

ASSOCIATION KALÉIDOSCOPE

Nouvelles de l'atelier Kaléidoscope, arts en mouvements

■ « *Que c'est difficile d'expliquer ce que l'on fait avec Marina !*

On peint, bien sûr, mais pas que

On découpe, on colle, on mouille, on sèche...

Pas besoin d'être un expert en dessin ou en peinture, tout le monde y arrive (même moi)

On utilise des objets bizarres (carte crédit cagette, bambou et bien d'autres...).

Parfois même on invente une écriture.

S'il y a une seule chose à retenir c'est « il y a la consigne et ce que vous en faites ».

Vous l'aurez compris, c'est la liberté.

Chacun son rythme, chacun son chemin, et on avance dans une bonne ambiance et une attention toujours bienveillante, c'est de la détente et de la création garanties !

A vous d'essayer pour vous rendre compte»

Isabelle Grandclément

■ Cette année le thème des ateliers est « voyage coloré » pour ajouter un peu de la couleur à la morosité et nous inviter à trouver l'inspiration dans différentes cultures .

Pour commencer nous nous inspirerons des marchés du monde et des signes et graphismes d'autres cultures pour aller vers des travaux personnels à l'acrylique, l'huile ou les collages.

■ Il reste de la place pour les cours hebdomadaires organisés par l'association , pour les adultes dans les cours du mardi matin de 9h30 à 11 h30 et pour les cours d'enfants le mercredi de 10h30 à 11h30.



■ Et pour ceux ou celles qui voudraient découvrir des techniques d'arts plastiques de façon ludique et en privilégiant la créativité des stages sont proposés par Kaléidoscope pour adultes et enfants :
Un thème et Une technique, au choix , à découvrir ou approfondir sur une après midi
Samedis : /15 janvier /12 mars/2 avril /11 juin
de 14 à 17 h - matériel fourni - 50 euros

INFOS

■ Contact :

Atelier Kaleidoscope 193 ch de la Colletière d'en bas
69380 Chatillon d'azergues
[Facebook.com/kaleidoscopes.fr](https://www.facebook.com/kaleidoscopes.fr)
tel : 0640590353

RANDONNÉE PÉDESTRE SAINT GERMAIN NUELLES DIMANCHE 20 MARS

■ Le Club Pédestre Les Grisemottes (St-Germain Nuelles) organise sa 47ème randonnée pédestre printanière.

■ Circuits d'environ 8, 12, 18, 24 kms :

Deux parcours spécifiques pour personnes à mobilité réduite, pour les fauteuils roulants et même les poussettes enfants de : 4 - 6 km.

Sur les petits parcours, des panneaux avec énigmes dédiés aux enfants offrent la possibilité de découvrir la randonnée d'une manière ludique et astucieuse.

Voilà de quoi satisfaire tous les participants et passer une agréable journée de détente et de plein air.

■ Départ entre 8 h et 14 h (suivant les circuits) de la salle polyvalente du Colombier de St Germain sur l'Arbresle. Médailles pour les enfants.

■ Ravitaillements variés sur tous les parcours : assiette campagnarde, pâtes en salade, sandwich, gâteaux, fruits, boissons, dégustation de beaujolais chez les vigneron, en fonction des circuits.

Démarche écologique : apportez votre verre.

Merci aux différents partenaires et aussi à vous chers donateurs qui nous aident énormément et permettent une distribution variée.

INFOS

■ Contact : 04 74 01 51 01 - 04 74 01 21 08.
www.lesgrisemottes-rando.org

QI GONG ET TAI JI CHUAN SOURIRE À LA VIE.

■ Pratiquer, c'est...

Une aventure qui nous rend plus disponible au présent.

Un itinéraire de connaissance, de force et de quiétude.

Il est toujours temps de prendre soin de soi.

*Contacter les profondeurs de son être,
sa nature profonde, cellulaire.*

*L'attention et l'intention sont les clés de cette
expérience d'ajustement corporel.*

Se relaxer et s'apaiser.

Unifier son corps et sa conscience corporelle.

*La lenteur nous met sur un rythme biologique,
particulièrement favorable.*

Les mouvements apportent sérénité et vitalité.

*Une redécouverte du souffle profond de la vie pour
un cheminement vers le meilleur de soi.*

La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

■ Différentes séances chaque semaine (hors vacances scolaires).

En fonction des recommandations sanitaires en vigueur...

Salle à Châtillon ou à Chessy (à préciser)

MERCREDI : 18h - 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

Les séances QI GONG sont momentanément suspendues. « La raison, c'est ce qui transforme toutes les forêts du monde en petits rectangles ». Dans L'Arbre Monde, Richard Powers.

MARDI : QI GONG / QI GONG et MEDITATION sur inscription

DOJO de Châtillon

JEUDI : TAI JI CHUAN 15h - 16h

DIMANCHE : QI GONG (sur inscription préalable).

CONTACT

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61

KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

Et aussi : KI-asso.org



**bafa
bafd**

Comment me former pour améliorer les vacances et loisirs des enfants et des jeunes ?

FORMATION GÉNÉRALE Bafa
DU 16 AU 23 AVRIL 2022
À ANSE (69)
OUVERT DÈS 17 ANS
270 € la semaine en externat

Stage Bafa organisé par la Communauté de Communes

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS auprès de b.duclos@cc-pierresdorees.com

BEAUJOLAIS PIERRES D'ORÉES

MAIRIE DE ANSE

CCG

Vous cherchez un **stage**, un **job d'été**, un **contrat d'apprentissage**, un **CDD** ou un **CDI** ?
Ou vous souhaitez **créer votre entreprise** ?

1^{ÈRE} ÉDITION

VIENS PARTICIPER !

RENCONTRES ENTREPRISES / JEUNES

JEUDI 12 MAI 2022
de 10 h à 19 h

BEAUJOLAIS PIERRES D'ORÉES
communauté de communes

Domaine des Communes ANSE



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin de début mars,
transmettez vos articles **avant le 15 février**
à chessy-infos@chessy69.fr

T3C



■ A l'aube de jours meilleurs !

Malgré un début d'année 2022 marqué par une nouvelle vague virulente d'un variant de la COVID 19, le T3C a pu maintenir une partie de ses activités tout en respectant les protocoles mis en place par l'ARS et la Fédération.

De ce fait, notre traditionnel « Apéro Time » a pu être maintenu en ne gardant que la partie sportive de l'animation.

En effet, le T3C, sous l'égide de son entraîneur Sébastien Bovagnet, a pu organiser le 9 janvier le traditionnel tournoi dédié aux jeunes adhérents entre 5 et 10 ans (Plateaux Galaxie violet, rouge, orange), sous forme de courtes sessions de 1 heure chacune. Cela a permis à un peu plus d'une trentaine de jeunes champions en herbes de se rencontrer dans la bonne humeur lors de petits matchs. Tous les participants ont pu recevoir un petit présent lors de la « cérémonie » de remise de médailles.

■ Il est à noter que ce début d'année a été propice aux bonnes prestations des jeunes pousses du club, avec notamment :

- Tournoi « Miss raquettes » (11 ans) à Marcy l'Etoile le 9 janvier: Belle prestation par équipe de Manon & Salomé avec 3 victoires pour 1 défaite
- Championnat par équipe femmes (15-18 ans) le 16 janvier : Juliette, Jade et Cali échouent malheureusement en finale.
- Tournoi « les petites étoiles » le dimanche 23 janvier : compétition pour les filles de 6 à 10 ans.
- Excellents résultats de Rose (8 ans) lors de sa participation au tournoi national d'Echirrolles(38) fin janvier : Ce tournoi rassemblait les 32

meilleures joueuses de France ! Rose gagne le double avec une jeune partenaire d'un club isérois. Elle atteint aussi les quarts de finale en simple.

- Belle participation de Noah (classé 30) qui remporte le TMC 13/14 ans de Villefranche après 3 victoires à 15/4 et une victoire à 15/3.

■ Les rencontres par équipes ont, elles aussi, repris en ce début d'année, et déjà de belles performances sont à noter pour nos équipes jeunes engagées.

■ Nos séniors ne sont pas en reste, puisque l'équipe 45+ inscrite pour le challenge CAREN* est en passe de se qualifier pour la finale qui aura lieu à Arcachon.

■ Agenda à venir :

- Tennis Carnaval : 6 mars
- Défi famille : 10 avril
- Tournoi interne : entre mars et juin (inscription en cours)

A très bientôt sur les courts !

Le Bureau T3C.

(*) Coupe CAREN : challenge national par équipe et catégorie d'âge. Le T3C est engagé en 45+ et 60+.

INFOS

infos : www.club.fft.fr/t3c

contact : t3c@fft.fr



A CHESSY DEPUIS LE 1ER FÉVRIER !

ENFIN

Affichez-moi dans votre cuisine !



TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES EMBALLAGES



bouteilles et flacons
en plastique



pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique,
barquettes en plastique et en polystyrène



emballages métalliques



cartonnettes



briques alimentaires



ne pas imbriquer
les emballages



gros cartons
d'emballages

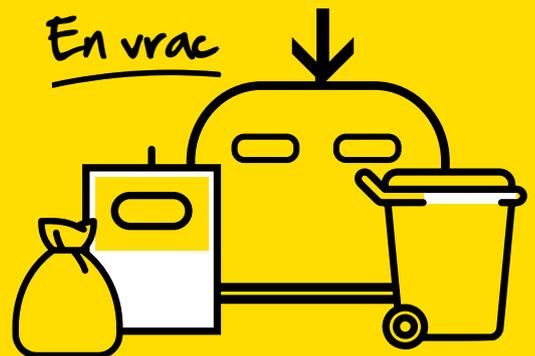


piles



jouets cassés

En vrac



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Nina MARTIN
née le 17.12.2021
- Maxine, Marguerite MENARD
née le 22.12.2021
- Margot TEXEREAU
née le 07.01.2022
- Raphaël LEPAUVRE VERRIER
né le 18.01.2022
- Luca LEFEVRE
né le 21.01.2022
- Maël LEFEVRE
né le 21.01.2022
- Alix GÉRARDIE
née le 23.01.2022

DÉCÈS

- Paul GIRAUD
décédé le 31.01.2022



CHESSY
— les Mines —

Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi